



**AVIS D'INFORMATION - DÉCEMBRE 2023**  
**TARIFICATION INCITATIVE**

Madame, Monsieur,

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a décidé de déployer la tarification incitative pour la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire.

Pour cela, l'ensemble de la population doit disposer de bacs conformes et munis d'un dispositif d'identification (« puce »). Aussi, depuis juillet 2022, des enquêteurs interviennent pour vous expliquer la démarche, répondre à vos questions, et vérifier avec vous la conformité de vos bacs d'ordures ménagères et de tri.

Nous tenons à remercier tous les usagers ayant déjà été visités par nos enquêteurs pour leur accueil.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une phase dite « à blanc » sera mise en place. Dans un premier temps, même si vos bacs ne sont pas encore pucés, ils continueront d'être collectés ; toutefois, il est nécessaire que vous preniez rapidement contact avec le service déchets ménagers pour convenir d'un rendez-vous.

**Vous avez besoin d'un nouveau bac ?**

Nous vous accueillons à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, dans les locaux situés au 299, rue du Haut des Granges à Bernay, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Des points de retrait sont également mis en place temporairement, jusqu'au 2 février 2024, sur des sites proches de votre domicile :

- à Brionne (27 rue des martyrs) les mercredis sur rendez-vous ;
- à Beaumontel (ZI les coutures) les vendredis sur rendez-vous ;
- à Broglie (Lieu dit Beauvais) les mardis sur rendez-vous.

**Vous n'étiez pas présent lors du passage de l'enquêteur, vous ne pouviez pas le recevoir ou votre bac n'est pas encore pucé ?**

Le service déchets ménagers se tient à votre disposition au 02 32 43 50 06 (taper 2) pour convenir d'un rendez-vous.

**Vous avez besoin d'une carte d'accès pour les futurs points d'apport volontaire ?**

Le service déchets ménagers se tient à votre disposition au 02 32 43 50 06 (taper 2) pour vous indiquer la disponibilité des cartes d'accès et valider avec vous son retrait ou son envoi.

**Vos bacs ont déjà été pucés ?**

Vous n'avez plus rien à faire. Vous pouvez sortir vos bacs en commençant à prendre l'habitude de les sortir uniquement lorsqu'ils sont pleins.

**Attention ! Votre bac doit impérativement être conforme et pucé, dans les meilleurs délais.**

Le service déchets ménagers reste à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

**Nicolas Gravelle**

Président de l'Intercom Bernay  
Terres de Normandie

**Valéry Beuriot**

Vice-Président de l'Intercom Bernay  
Terres de Normandie en charge des déchets  
ménagers, de l'habitat, de l'aire d'accueil des  
gens du voyage et des terrains familiaux locatifs



**Mise en place  
de la nouvelle  
tarification**

*Plusieurs étapes*

**De juillet 2022  
à décembre 2023**

Enquêtes dans les communes, distribution des bacs, installation des puces

**1<sup>er</sup> janvier 2024**

Début de la comptabilisation des levées - période dite « à blanc »

**Courant 2024**

Consultation du nombre de levées disponible sur l'application dédiée

**1<sup>er</sup> janvier 2025**

Début de la comptabilisation réelle des levées

**A partir de 2026**

Réception des premiers relevés sur la base du nombre de ramassages comptabilisés en 2025

*A votre écoute*

**Service déchets  
ménagers**

**Tél : 02 32 43 50 06  
(taper 2)**

**Email : [dechetsmenagers@bernaynormandie.fr](mailto:dechetsmenagers@bernaynormandie.fr)**